

Infos des Côtes

bulletin N° 7
septembre 2002



communauté de communes des côtes-en-haye

Le mot de la Présidente

La Communauté de Communes des Côtes-en-Haye prend, insensiblement, une place de plus en plus importante dans votre vie...

Les problèmes liés à l'environnement représentent la partie privilégiée de son champ d'action: collecte des ordures ménagères, gestion des points-tri, étude assainissement, rénovation de façades, évacuation des gravats grâce à la location de bennes, déchetterie, travaux sur la rivière de l'Esch...



Pourquoi trier?
 Pour laisser une planète
 propre à nos enfants et pour
 économiser en recyclant
 les ressources naturelles.

Sachez aussi que la Communauté de Communes apporte son soutien aux associations qui travaillent en direction de la jeunesse: Les contrats Temps Libre, Éducatif Local ou de Territoire ont permis de créer ou de soutenir beaucoup d'actions et d'animations destinées aux jeunes du territoire, de zéro à vingt-cinq ans.

Un nouveau contrat est en cours de négociation avec la CAF: le contrat Enfance, plus spécialement destiné à mettre en place les centres multi-accueil pour les enfants de moins de 6 ans. La Commission Cadre de Vie travaille depuis plus d'une année à l'étude d'un tel projet, pour un accueil mixte crèche/halte garderie.

L'aménagement de la ZAC de Noviant permet l'accueil d'entreprises artisanales ou commerciales.



L'environnement est essentiel dans votre qualité de vie...

Le matériel intercommunal est à la disposition des associations et collectivités.

Le déneigement des voies communales est devenu une compétence intercommunale.

L'adhésion au syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif est en cours.

Bientôt, la Communauté de Communes prendra forme sur le terrain: chaque commune sera dotée, à chacune de ses entrées, de panneaux de signalisation routiers Communauté de Communes des Côtes-en-Haye.

Comptes-rendus des différentes réunions, délibérations, invitations aux différentes réunions d'informations sont désormais affichés aux panneaux Communauté de Communes des Côtes-en-Haye à Domèvre-en-Haye, route départementale, près de l'épicerie. Vous pouvez donc vous tenir informés au jour le jour des dossiers en cours, n'hésitez pas à utiliser cette possibilité.

La présidente, Marie-José Fournier

Les déchets ménagers à la une

La collecte des ordures ménagères en bacs

Une fois par semaine, le plus souvent de très bonne heure le matin, vous entendez le camion de l'entreprise BARISIEN qui effectue la collecte des ordures ménagères. Quelle organisation la Communauté de Communes a-t-elle choisi de mettre en place pour la mise en œuvre de ce service important ?

Il est certain que ce service, s'il est rendu correctement, passe le plus souvent inaperçu... Par contre, lorsque le prestataire de service remplit mal son contrat... que de problèmes, que de nuisances...

Le contrat que nous avons souscrit est venu à échéance le 31 décembre 2001 et le Conseil de Communauté a décidé de s'associer à quatre autres structures intercommunales pour lancer l'appel d'offres et essayer de trouver le prestataire idéal... " service maxi, prix mini... "

En fait, seule l'entreprise BARISIEN a répondu à cet appel d'offres lancé à l'échelle nationale, suivant les règles de la concurrence européenne. Après avoir déclaré l'appel d'offres infructueux, les négociations ont été ouvertes : réunions de travail épuisantes, négociations serrées, courriers, recherche d'autres prestataires... aboutissant tout de même à un résultat appréciable, à une baisse sensible du prix de départ.

Bien entendu, la redevance est toujours trop chère pour l'usager... mais il faut prendre conscience que si le coût du ramassage des ordures ménagères varie assez peu (sauf la masse salariale qui a évolué depuis 2000 en raison du coût des 35 heures), le coût du traitement des ordures ménagères varie, lui, de façon très importante.



Les bacs sont la propriété de l'entreprise Barisien.

Aussi, qu'on se le dise, il faut absolument continuer à trier pour préserver notre environnement ; non pour diminuer la facture,

mais pour limiter les augmentations dans les années à venir : car aujourd'hui, on ne se contente plus d'amasser les déchets ménagers dans les carrières à sol ouvert, on les trie, on les brûle, on les enfouit, on stocke certains produits dans des endroits spécialement aménagés : tout cela coûte cher, de plus en plus cher...

Sachez également que les bacs fournis à chaque famille pour la collecte des déchets ménagers appartiennent, non pas à la Communauté de Communes, mais à l'entreprise BARISIEN. Lorsque vous déménagez, ce bac doit être laissé à votre successeur.

Une dernière précision quant au coût de ces bacs : lorsque nous nous sommes groupés avec d'autres structures intercommunales, nous n'avons pas eu le choix, puisque la plupart d'entre elles avaient déjà mis en place, depuis plusieurs années, une collecte en bacs.

Lorsque nous avons demandé à l'entreprise BARISIEN d'établir un prix différencié pour une collecte en sacs sur notre seule communauté de communes, la moins-value était chiffrée à 10 francs/an/habitant (correspondant en fait au coût des sacs plastiques que nous achetions individuellement).

Le déneigement des voies communales

Le déneigement peut être source de soucis lorsque la D.D.E. n'effectue plus le salage des voies communales.

Quelques communes ont résolu ce problème en signant un contrat avec une entreprise locale.

À Domèvre, la majorité des habitants semble satisfaite de la prestation, d'autant plus dans les rues secondaires à fort dénivelé, dans lesquelles le ramassage scolaire ou le départ du domicile pouvaient auparavant être problématiques.

À propos du déneigement à Domèvre...

« Je pars travailler très tôt le matin et, cet hiver, je n'ai eu aucun problème pour descendre la côte... »

« Les rues ont été salées à chaque fois que cela a été nécessaire, suffisamment tôt pour permettre une bonne circulation aux heures de départ vers le lieu de travail ou vers l'école. »

« J'habite dans une rue peu fréquentée, en côte, qui n'était pas salée en priorité jusqu'à cet hiver, et j'ai pu apprécier la différence... »

Actions de la communauté de communes

Informations sur le tri sélectif des déchets ménagers



Que deviennent les emballages à recycler ?

Au premier trimestre 2002, les tonnages suivants ont été collectés sur nos 9 villages :

- Acier 6,9 tonnes
- Journaux, papiers, cartons 23 tonnes
- Plastique 5,5 tonnes
- Verre 14,30 tonnes

Sur ces 49,7 tonnes, 9,2 tonnes ont été refusées et sont parties en centre d'enfouissement.

Afin de diminuer les refus, une discipline plus grande quant au tri est nécessaire.

Dans le container à emballages plastique et métal :

- pas de film plastique,
- pas de bouteille d'huile,
- pas de barquette en polystyrène.

Dans le container papiers journaux cartons :

- pas de papier gras,
- pas de film plastique enveloppant les revues.

Dans le container verre :

- pas de couvercle et capsule,
- pas de porcelaine faïence,
- pas de vaisselle en verre.

Les associations... un travail remarquable !

Les associations effectuent, tous les jours, sur le terrain, un travail remarquable ! Apportez-leur votre soutien !

Qu'il s'agisse de l'organisation de Centres de Loisirs Sans Hébergement,

Qu'il s'agisse de l'organisation d'activités sportives, ludiques ou culturelles variées et souvent originales,

Qu'il s'agisse d'entraide ou de service,

Qu'il s'agisse d'animation, de rencontre, de convivialité,

Elles vous proposent des activités diversifiées qui, forcément, à un moment ou à un autre de votre vie, vous concerneront, ou concerneront votre famille.

La Communauté de Communes est riche d'un grand nombre d'associations : renseignez-vous auprès du secrétariat (Tél./Fax 0383231261).

Deux exemples :

Le Club des Petits Lutins fonctionne dans le cadre de l'association **Familles rurales**. Il accueille, deux lundis après-midi par mois les enfants non encore scolarisés pour des activités d'éveil. Si vous êtes intéressé(e) pour pouvez contacter **Lætitia DEHARO** à Manoncourt-en-Wœvre, téléphone 0383628578.

L'UNION GYMNIQUE DE LORRAINE, rattachée à la fédération française de naturisme, offre un espace naturiste à Domèvre-en-Haye. Ce club, le plus important de Lorraine, offre un accueil essentiellement familial, où chaque adhérent se doit de respecter l'éthique de l'U.G.L. Les installations comprennent blocs sanitaires complets, terrains de sports, solarium, jeux pour enfants, piscine, emplacements pour tentes et caravanes.

Renseignements :

Union gymnique de Lorraine à Nancy
BP 808 - 54011 Nancy Cedex - Tél. 0383484677.

En bref... En bref... En bref...

Fête de l'expression et de la communication à Manonville

Ce samedi 25 mai 2002, nous étions environ 2000 à vivre ensemble la 16^e fête de l'expression et de la communication : des maternelles au CM2, des collégiens aux lycéens, des parents aux grands-parents, toutes les générations ont participé à cette Rencontre autour d'un château.



Les ateliers préparés depuis des mois par toutes les écoles participantes ont permis aux enfants de s'entraîner comme des chevaliers, de s'exercer à la calligraphie et à de nombreux jeux d'adresse,

ou encore de voyager avec les contes ou les visites de châteaux hantés...

Ce projet a su faire converger les énergies de nombreuses personnes de notre territoire pour que cette journée soit un événement inoubliable. De 9 heures le matin à 1 heure le lendemain, des animations de qualité ont donné le sourire à plusieurs générations. Petits et grands se souviendront longtemps de ce bonheur partagé.

Jérôme Streiff



Un conseil municipal de jeunes à Noviant-aux-Prés

Le 29 mars 2001, 9 jeunes de Noviant-aux-Prés âgés de 9 à 17 ans, ont été élus par leurs pairs pour les représenter auprès de la municipalité.

Quinze jours auparavant, les candidats avaient présenté et affiché leur programme :

- respect de l'environnement,
- restauration du champ de foire,
- animations pour les jeunes.

Telles étaient les idées majeures de ces jeunes très motivés et enthousiastes.

Kévine BATTAGLIA, Juliette RAETH, Maxime BATTAGLIA, Élodie Boquet, Romain BATTAGLIA, Émilie GUICHARD, Jennifer GUICHARD, Guillaume LÉJIER et Antoine STENGEL composent l'équipe des jeunes conseillers municipaux.

Félicitations à cette relève pour son sens civique et sa spontanéité!



Infos des côtes est une publication de la Communauté de communes des Côtes-en-Haye.

Directrice de la publication : Marie-José FOURNIER. Réalisation : JLS ☎ 0383494777